

Écoles: le ministre de l'Éducation précise les modalités de retour à la semaine de 4 jours

Paris, 6 juin 2017 (AFP) -

Le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer a précisé mardi les modalités de retour à la semaine de quatre jours pour les écoles primaires, prévoyant que la plupart des grandes villes conserveraient à la rentrée 2017 l'organisation actuelle.

"S'il y a un consensus entre les conseils d'école et les communes, ils font une proposition, et l'inspecteur d'académie, donc le représentant de l'Éducation nationale, donne, ou pas, son feu vert", a déclaré le ministre sur Europe 1. S'il y a accord, "avec des activités périscolaires de qualité, alors on pourra rentrer dans ce dispositif".

Les communes n'ont donc pas toute liberté pour imposer leur choix, a-t-il souligné. "Le but n'est pas de revenir sur ce dossier-là. Il est de dire que des gens sont aujourd'hui insatisfaits, localement (...) et j'espère que c'est une minorité", a ajouté M. Blanquer, qui ouvre donc "la possibilité, surtout pour la rentrée 2018, d'avoir le choix entre différentes formules".

Le maire de Nice, Christian Estrosi, a déjà annoncé un retour à la semaine de quatre jours dans les écoles de sa ville pour la rentrée 2017. Mais "Paris, Marseille et Lyon, et la plupart des grandes villes de France vont garder la même organisation" pour la rentrée prochaine, a affirmé le ministre de l'Éducation.

Réforme majeure --et controversée-- du quinquennat Hollande, l'aménagement des rythmes (avec classe le mercredi matin) devait favoriser les apprentissages en allégeant les journées et en profitant de la meilleure concentration des enfants le matin.

Sur le sujet des "devoirs faits" au collège, autre chantier du nouveau ministre, Jean-Michel Blanquer a indiqué que les professeurs seraient mobilisés, en heures supplémentaires, ainsi que les assistants d'éducation (autrefois appelé surveillants) et des volontaires du service civique. Il s'agira d'"un éventail d'intervenants", a indiqué le ministre, qui veut mettre en place ce dispositif dans "le maximum de collèges" pour la rentrée 2017.

Ce dispositif vise à ce que les collégiens fassent leurs devoirs au sein de l'établissement, avant de rentrer chez eux, et non à la maison, de façon à créer "une forme de tranquillité en famille sur ces sujets, d'amenuiser les inégalités qui peuvent exister entre les familles", avait-il expliqué fin mai devant la Peep, une des deux grandes fédérations de parents d'élèves.

fmp/mig/kp

Afp le 06 juin 17 à 10 24.